

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 – ANNEE 2023

Séance du : 4 avril 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N°23_24DL

**Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) – Budget
Annexe IRVE- Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2022**

L'an deux mil vingt-trois et le 4 avril, à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;
Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Énergie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne ses différentes sections,

**Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur du budget
et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

Que le Compte de Gestion - Budget Annexe des IRVE, dressé pour l'exercice 2022 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier KHELFA

